



BURKINA FASO

LUXEMBOURG

Coopération au développement



Contenu

| | |
|----|---|
| 04 | LE BURKINA FASO, VUE D'ENSEMBLE |
| 06 | STRATÉGIES & PRINCIPES |
| 07 | LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE AU BURKINA FASO |
| 08 | CHIFFRES |
| 11 | COOPÉRATION BILATÉRALE |
| 19 | COOPÉRATION MULTILATÉRALE |
| 20 | APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE |
| 21 | AIDE HUMANITAIRE |
| 22 | CONTACTS |

Le Burkina Faso, vue d'ensemble



181 / 187

Indice de Développement humain en 2013

18 365 123

Population

12 / 1 000

Taux de mortalité

PIB/habitant (PPA)

1 500 USD

Taux d'accroissement de la population

3,05 %

Taux d'urbanisation

6,02 %

42,4 / 1 000

Taux de natalité

76,8 / 1 000

Mortalité infantile

55

Espérance de vie à la naissance

Enfants/femme

5,93

29 %

Taux d'alphabétisation

17

Moyenne d'âge de la population

274 200 km²

Superficie

- Intervention de la Coopération luxembourgeoise
- ★ Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Ouagadougou, Burkina Faso
- Bureau régional de LuxDev à Ouagadougou
- Forêts classées



La Coopération luxembourgeoise au développement : **Stratégies & principes**

La Coopération luxembourgeoise au développement se place résolument au service de l'éradication de la pauvreté, notamment dans les pays les moins avancés. Ses actions se conçoivent dans l'esprit du développement durable compris dans ses aspects sociaux, économiques et environnementaux – avec l'homme, la femme et l'enfant en son centre.

Ces actions s'inscrivent prioritairement dans la mise en œuvre – d'ici 2015 – des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Ainsi, les principaux secteurs d'intervention de la coopération relèvent du domaine social : la santé, l'éducation, y compris la formation et l'insertion professionnelle et le développement local intégré. Les initiatives pertinentes dans le domaine de la micro-finance sont encouragées et appuyées, que ce soit au niveau conceptuel ou au niveau opérationnel.

Par souci d'efficacité et d'impact, la Coopération luxembourgeoise poursuit une politique d'intervention ciblée dans un nombre restreint de pays partenaires. Cinq des neuf pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise se situent en Afrique subsaharienne. La coopération avec ces pays se distingue par un sens aigu du partenariat avec les autorités et les collectivités. Cet esprit de partenariat, complété par le souci de l'appropriation des programmes et projets par les bénéficiaires, préside à la mise au point de programmes pluriannuels de coopération, les Programmes indicatifs de Coopération (PIC). La concentration géographique de la Coopération luxembourgeoise prend en compte l'indice du développement humain du PNUD ainsi que des considérations relatives à l'approche régionale et aux situations de fragilité.

En termes d'Aide publique au Développement (APD), la Coopération luxembourgeoise se place depuis l'an 2000 dans le groupe des cinq pays industrialisés qui consacrent plus de 0,7% de

leur revenu national brut (RNB) à la coopération au développement. En 2013, l'APD s'est élevée à 323 millions EUR, soit 1,00% du RNB. L'APD est mise en œuvre par les instruments de la coopération bilatérale, de la coopération multilatérale, de l'appui aux programmes et de la coopération avec les ONG de développement.

L'APD du Luxembourg comprend par ailleurs un important volet d'action humanitaire qui permet de répondre primordialement sous forme d'aide d'urgence en cas de catastrophes humanitaires, catastrophes naturelles ou conflits violents. L'action humanitaire comprend également un volet « prévention » des catastrophes humanitaires ainsi qu'un volet « transition », entre une catastrophe humanitaire, la reconstruction et la reprise des activités de développement.

En parallèle, la Coopération luxembourgeoise est activement impliquée dans la discussion, la définition et la mise en œuvre de nouveaux standards de qualité et d'efficacité de l'aide internationale au développement. Elle a fait siennes les conclusions de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (appropriation, harmonisation, alignement, résultats et responsabilité mutuelle) et du Programme d'action d'Accra.

La politique du Luxembourg en matière de coopération au développement et d'action humanitaire se caractérise par un effort constant et progressif, tant en quantité qu'en qualité, au bénéfice des populations les plus démunies. Elle est l'expression d'une solidarité internationale affirmée et confirmée et constitue, en tant que telle, un important vecteur de l'action extérieure du gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg.

La Coopération luxembourgeoise au Burkina Faso

En 1996, le Burkina Faso a été choisi comme pays partenaire de la coopération bilatérale du Grand-Duché de Luxembourg. Le fait qu'un nombre important d'ONG luxembourgeoises étaient actives dans ce pays a contribué à orienter ce choix. Les deux pays ont signé un accord général de coopération le 27 octobre 1999, formalisant ainsi la coopération entre les deux gouvernements. En novembre 2006, un Bureau de la Coopération luxembourgeoise a été installé à Ouagadougou, accrédité au Burkina Faso et au Niger.

Le PIC 2008 – 2012 a été signé le 12 novembre 2007. Son enveloppe était initialement de 62,9 millions EUR pour l'appui de deux secteurs de concentration :

- gestion durable des ressources naturelles (y inclus l'appui à la gestion rationnelle et participative des ressources forestières ligneuses et non ligneuses, la lutte contre la désertification et la gestion durable des terres, l'appui à la valorisation et au développement de filières d'espèces porteuses, l'appui au programme des plates-formes multifonctionnelles) ;
- enseignement technique et formation professionnelle (y inclus, l'insertion socio-professionnelle et la promotion de l'emploi).

À l'issue du PIC précédant, des appuis supplémentaires restaient requis dans les domaines de l'alphabétisation et de la transfusion sanguine, afin de pérenniser les structures créées et de leur permettre de fournir durablement les services demandés par les bénéficiaires. Les activités de la Coopération luxembourgeoise dans ces domaines continuent donc de bénéficier d'un appui de consolidation et de pérennisation.

La revue à mi-parcours du PIC a été réalisée en automne 2011. Sa restitution a eu lieu le 6 mars 2012 au ministère de l'Économie et des Finances à Ouagadougou. La discussion sur les suites à donner au rapport final a été à l'ordre du jour

de la Commission de Partenariat qui s'est tenue à Luxembourg le 12 juillet 2012, et elle a mené à l'extension du PIC sur la période 2013 – 2015 et à l'augmentation de son enveloppe financière à la hauteur de 30 millions supplémentaires.

L'enveloppe financière supplémentaire a été répartie à part égale entre d'une part, l'appui au Programme de Développement du Secteur d'Éducation de Base (PDSEB) via un mécanisme de financement conjoint qui regroupe plusieurs bailleurs, et d'autre part, un appui en technologies de l'information et de la communication pour renforcer les institutions et infrastructures de communication de l'État, incluant les secteurs de santé et de formation professionnelle.

Les projets exécutés par les partenaires multilatéraux viennent en complément aux activités exécutées par LuxDev et s'inscrivent également dans le cadre des PIC. Dans le cadre du PIC II, il était prévu que 15 % de l'enveloppe globale soient attribués à la coopération multilatérale, soit environ 9 435 000 EUR. À ce stade, la planification de l'enveloppe multilatérale dans le cadre du PIC II a dépassé le budget de près de 450 000 EUR.

Un seul projet multilatéral est actuellement en cours au Burkina Faso, à savoir le projet relatif aux Plates-formes multifonctionnelles mis en oeuvre par le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD).

Chiffres

1. Coopération bilatérale

| Durée | Code | Titre | Exécution | Secteur | Budget total EUR |
|-------------|---------|--|-----------|---|------------------|
| 2010 - 2014 | BKF/015 | Second Inventaire forestier national | LuxDev | Gestion des Ressources naturelles | 4 619 000 |
| 2010 - 2014 | BKF/016 | Appui au Programme national des Plates-formes multifonctionnelles pour la Lutte contre la Pauvreté | LuxDev | Développement local | 12 000 000 |
| 2010 - 2015 | BKF/017 | Appui à la Diffusion du Zébu Azawak | LuxDev | Développement local | 6 000 000 |
| 2012 - 2017 | BKF/018 | Programme d'Appui à la Politique sectorielle d'Enseignement et de Formation techniques et professionnelles au Burkina Faso | LuxDev | Formation et Insertion professionnelles | 10 000 000 |
| 2012 - 2017 | BKF/019 | Appui à la Mise en Oeuvre du Programme national de Gestion des Ressources forestières | LuxDev | Gestion des Ressources naturelles | 11 000 000 |
| 2010 - 2016 | BKF/020 | Appui au Plan stratégique de Renforcement de la Transfusion sanguine | LuxDev | Santé | 7 500 000 |
| 2013 - 2016 | BKF/021 | Appui au développement des TIC au Burkina Faso | LuxDev | Développement local | 15 000 000 |
| 2013 - 2015 | BKF/022 | Éducation CAST - Appui au Programme de Développement du Secteur de l'Éducation de Base (PDSEB) | LuxDev | Enseignement de base et Alphabétisation | 15 000 000 |

2. Coopération multilatérale

| Durée | Titre | Exécution | Budget total EUR |
|-------------|--|-----------|------------------|
| 2010 - 2015 | Programme national Plates-formes multifonctionnelles pour la Lutte contre la Pauvreté (PN-PFTM-LCP) (Award ID : 00033364 ; Fund Code : 3000) | PNUD | 3 000 000 |

2. ONG

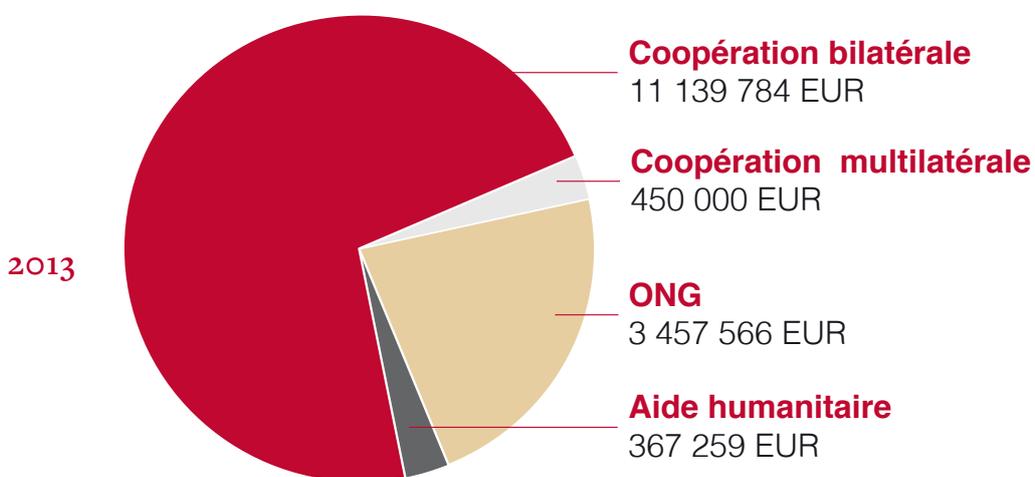
| Durée | Titre | ONG | Budget total EUR |
|-------------|---|-----------------------------------|------------------|
| 2013 - 2015 | Programme de Développement intégré du Diocèse de Banfora | Fondation Chrétiens pour le Sahel | 648 000 |
| 2013 - 2015 | Programme de Développement intégré du Diocèse de Bobo Dioulasso | Fondation Chrétiens pour le Sahel | 648 000 |
| 2013 - 2015 | Programme de Développement intégré du Diocèse de Dédougou | Fondation Chrétiens pour le Sahel | 648 000 |
| 2013 - 2015 | Programme de Développement intégré du Diocèse de Fada | Fondation Chrétiens pour le Sahel | 648 000 |
| 2013 - 2015 | Programme de Développement intégré du Diocèse de Nouna | Fondation Chrétiens pour le Sahel | 664 000 |
| 2013 - 2015 | Projet Conservation des Eaux, Réhabilitation des Sols | Fondation Chrétiens pour le Sahel | 108 000 |
| 2013 - 2015 | Appui aux Jeunes Filles en Difficultés à Ouagadougou | Fondation Chrétiens pour le Sahel | 72 000 |
| 2013 - 2015 | Appui aux Jeunes Filles en Difficultés à Ouagadougou | Fondation Chrétiens pour le Sahel | 75 840 |
| 2012 - 2014 | Autonomisation d'une Unité de Transformation laitière à Botou, Burkina Faso. | Frères des Hommes | 32 000 |
| 2012 - 2014 | Renforcement de la lutte contre la pauvreté de 110 femmes issues de 8 groupements villageois dans la province du Boulgou, Burkina Faso. | Frères des Hommes | 56 000 |

| Durée | Titre | ONG | Budget total EUR |
|--------------|---|---|-------------------------|
| 2012 - 2014 | Renforcement par le Théâtre des Capacités de Concertation des Populations en vue d'une Meilleure Participation à la Définition des Politiques locales ou nationales de Lutte contre la Pauvreté et l'Accès aux Services sociaux de Base. Phase II | Frères des Hommes | 36 000 |
| 2014 - 2017 | Mise en Oeuvre de la Stratégie de Développement de la Réadaptation fonctionnelle | Handicap International Luxembourg | 626 257 |
| 2012 - 2013 | Appui au Centre "Lève-toi et Marche" | Fondation Raoul Follereau | 44 687 |
| 2012 - 2016 | Appui aux Jeunes Jardiniers de Dédougou | Fondation Raoul Follereau | 168 520 |
| 2013 - 2015 | Centre d'Accueil des Enfants des Sites aurifères de Toucouri | Fondation Raoul Follereau | 193 338 |
| 2013 - 2014 | Promotion durable de la Santé familiale et Communautaire | Fondation Raoul Follereau | 582 519 |
| 2014 - 2015 | Réhabilitation Équipements et Appui aux Activités du Centre de Formation à Tougouri | Fondation Raoul Follereau | 48 416 |
| 2013 - 2016 | Programme de Renforcement des Capacités des Femmes et des Jeunes Filles en Milieu rural | Christian Solidarity International a.s.b.l. | 260 037 |
| 2013 - 2015 | Insertion socioculturelle des Jeunes du Quartier Belleville à Ouagadougou | Christian Solidarity International a.s.b.l. | 139 005 |
| 2013 - 2018 | Appui au Développement des Mutuelles de Solidarité | SOS Faim - Action Solidarité Tiers Monde | 239 878 |
| 2014 - 2018 | Renforcement du Réseau APSS | SOS Faim - Action Solidarité Tiers Monde | 400 000 |
| 2014 - 2018 | Renforcement de l'Union Baoré traditionnelle d'Épargne Crédit | SOS Faim - Action Solidarité Tiers Monde | 763 400 |
| 2014 - 2018 | Projet de Développement des Filières maraîchères (chou et haricot vert), Café et Caprine (PDFMC) | SOS Faim - Action Solidarité Tiers Monde | 268 000 |
| 2012 - 2013 | Améliorer la Prévention, la Protection et l'Insertion sociale et professionnelle des Enfants et des Jeunes dans les Zones à Risque de Traite à des Fins sexuelles | ECPAT | 273 583 |
| 2012 - 2013 | Formation d'Agents pour un Environnement écologique | Fondation Dr. Elvire Engel a.s.b.l. | 332 390 |
| 2012 - 2013 | Développement de Huit Coopératives | Fondation Dr. Elvire Engel a.s.b.l. | 89 347 |
| 2013 | Renforcement de l'École de Bingo | Fondation Dr. Elvire Engel a.s.b.l. | 24 207 |
| 2013 - 2014 | Prise en Charge par un(e) Infirmier(ère) à Domicile de Personnes vivant avec le VIH/SIDA | Fondation Dr. Elvire Engel a.s.b.l. | 44 942 |
| 2014 | Renforcement des Structures de l'Enseignement secondaire de la Commune de Poura | Fondation Dr. Elvire Engel a.s.b.l. | 128 825 |
| 2014 - 2015 | Formation d'Agents pour un Environnement écologique - Sensibilisation des Jeunes pour le Principe de la Durabilité | Fondation Dr. Elvire Engel a.s.b.l. | 352 013 |
| 2014 - 2015 | Développement de Huit Coopératives forestières | Fondation Dr. Elvire Engel a.s.b.l. | 151 860 |
| 2012 | Approvisionnement en Eau potable et Assainissement | Soleil dans la Main | 106 091 |
| 2014 - 2017 | Projet de Protection des Enfants vulnérables dans la Province du Boukhiemdé | Le Soleil dans la Main | 977 101 |
| 2013 - 2014 | Construction d'une École à You | Association Europe Tiers Monde | 326 923 |
| 2014 - 2018 | Adduction d'Eau et Assainissement en Commune de Dapelogo | Croix-Rouge Luxembourg | 1 500 000 |
| 2013 - 2017 | Renforcement de la Gestion en Eau et Assainissement, Commune de Pabré | Croix-Rouge Luxembourg | 375 000 |
| 2013 - 2014 | Renforcement des Capacités du CTAA | Letzebuenger Jongbaueren a Jongwenzer Service Coopération | 347 683 |
| 2013 - 2014 | Partenariat avec l'École Koko B, Bobo-Dioulasso | Solidaresch Aktioun Echternach | 47 108 |

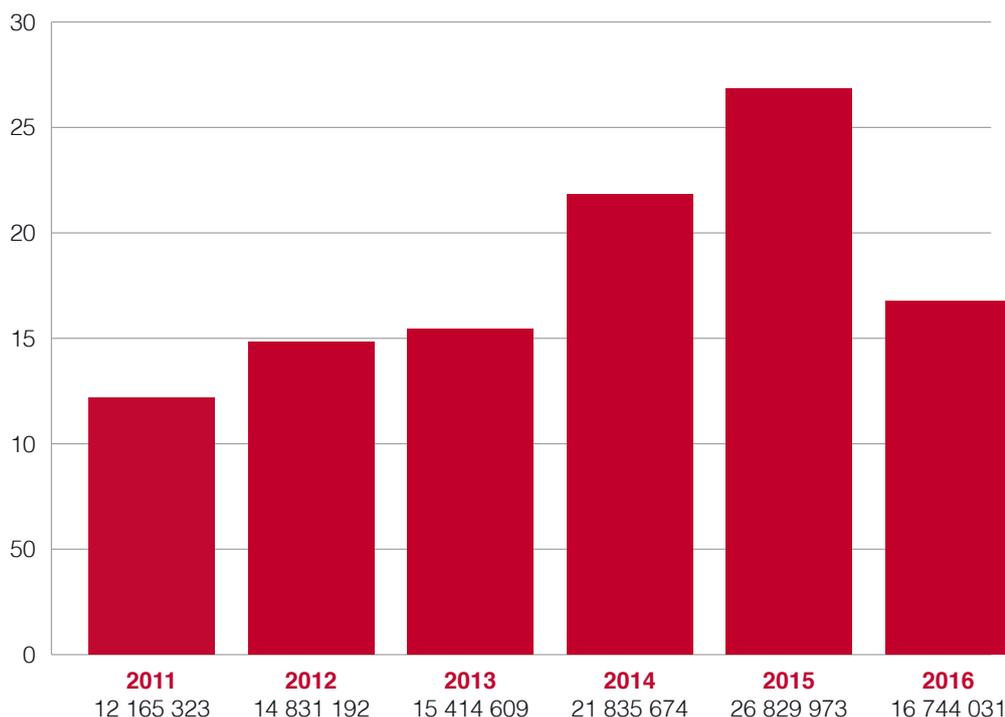
Chiffres (suite)

3. Aide humanitaire

| Durée | Titre | Exécution | Budget total EUR |
|-------------|---|--|------------------|
| 2013 - 2014 | Appui aux victimes des inondations à Matiakoali | Frères des Hommes | 15 006 |
| 2013 - 2014 | Stimulation affective et physique (SAPHYR) | Handicap International Luxembourg | 90 100 |
| 2013 - 2013 | Soutien aux populations victimes d'inondations | Chrétiens pour le Sahel | 50 346 |
| 2013 - 2014 | Aide d'urgence aux réfugiés maliens | Croix-Rouge luxembourgeoise | 209 750 |
| 2014 - 2016 | Amélioration des capacités de réponses des autorités gouvernementales | PNUD (Bureau for Crisis Prevention and Recovery) | 85 000 |



millions EUR



Évolution de la mise en œuvre



Second Inventaire forestier national

2009-2014

BKF/015

La Gestion des Ressources naturelles au Burkina Faso est au cœur des préoccupations de la Coopération luxembourgeoise. L'Afrique sahélienne doit en effet savoir gérer ses ressources dans un environnement en péril, remis en question chaque jour par la désertification et le changement climatique.

Le projet BKF/015 se veut un outil qui permettra au Burkina Faso de mieux connaître ses ressources forestières afin d'en assurer une gestion durable.

Le projet contribuera ainsi au développement des économies et à la réduction de la pauvreté en milieu rural à travers la mise à disposition des acteurs des filières de productions forestières, des données fiables sur les potentialités. En plus des résultats de l'inventaire forestier national, le projet

élaborera une nouvelle carte de l'occupation des terres du pays permettant d'avoir une meilleure connaissance des superficies forestières. Toutes ces données seront valorisées dans le cadre du transfert des ressources forestières par l'Etat aux Collectivités territoriales et de l'estimation du stock national de carbone forestier.

La Coopération luxembourgeoise met à la disposition des autorités burkinabè, des moyens pour une meilleure gestion des ressources forestières en vue de permettre aux populations d'en tirer profit.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
4 619 219 EUR



◀ Mesure sur un arbre (inventaire forestier) de karité dans un paysage agricole sec jonché d'arbres éparpillés dans un champ de cultures

Appui au Programme national des Plates-formes multifonctionnelles pour la Lutte contre la Pauvreté



2010 - 2014

BKF/016

En 2010, le programme BKF/016 revêt un caractère inédit dans le portefeuille de la Coopération luxembourgeoise. En effet, c'est la première fois qu'un appui est donné à un programme national au Burkina Faso, ce qui demande une grande flexibilité de la part des bailleurs de fonds. Au lieu de travailler seul, il s'agit ici de renforcer les capacités nationales pour qu'elles soient en mesure de réaliser elles-mêmes les activités. Cette approche demande plus de temps et un appui constant au démarrage des activités.

Les Plates-formes multifonctionnelles représentent un outil idéal pour la population rurale, et les femmes en particulier, pour avoir accès à une activité génératrice de revenus. Ces petites infrastructures d'énergie décentralisées (composées d'un moteur diesel, d'un alternateur et de quelques modules de base) peuvent être installées dans tous les villages et peuvent fournir la base de nombreuses activités : décortiqueuses, moulins à meules de pierres, moulins à meules métalliques, concasseuses, chargeurs de batteries, postes à souder, etc.

À mi-parcours du programme national, 721 plates-formes ont été installées entre janvier 2010 et juin 2013. Ces installations de structures sont accompagnées de formations pour renforcer les capacités des gestionnaires de ces outils, d'accompagnement jusqu'à l'autonomisation des personnes ou entités responsables.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
12 000 000 EUR



◀ Le riz étuvé, décortiqué par la PTFM

Appui à la Diffusion du Zébu Azawak



2010 - 2015

BKF/017

Le Burkina Faso connaît une augmentation de sa population humaine et animale alors que l'espace exploitable se raréfie à cause des sécheresses récurrentes et de la surexploitation des ressources naturelles.

Contrairement à l'image que donne l'Afrique sahélienne, les animaux sont nombreux mais ils se sont adaptés aux conditions de survie difficiles et leur fécondité est faible, la production laitière limitée et de ce fait la croissance des jeunes lente.

Le projet a pour objectif d'une part de promouvoir l'élevage d'une race bovine locale plus productive et adaptable à un élevage plus intensif : le zébu Azawak, et d'autre part, de réhabiliter des pâturages de proximité. Il s'agit donc de sécuriser, récupérer, valoriser et gérer durablement les ressources pastorales dégradées à travers l'aménagement du territoire des collectivités locales.

L'appui aux éleveurs d'Azawak se réalise essentiellement à travers le renforcement des capacités de l'Union nationale des Éleveurs d'Azawak au Burkina Faso (UNEAB). Dans ce cadre et en respectant l'approche du « faire – faire » qui

occupe une place centrale dans l'exécution du projet, des conventions signées avec l'UNEAB permettent d'acquérir des animaux de qualité et d'installer des infrastructures d'élevage au profit des éleveurs. Des formations participent par ailleurs au renforcement des capacités techniques des éleveurs et des capacités organisationnelles des groupements d'éleveurs et de l'Union.

Le renforcement des capacités du ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH), tutelle du projet, se concrétise, au niveau central, par l'appui à la réalisation d'études stratégiques et la formation de cadres des services centraux. Au niveau décentralisé, le fonctionnement des services du MRAH sont appuyés pour permettre l'encadrement des éleveurs.

Dans le cadre de la gestion des ressources pastorales, le projet intervient par la récupération de 7 250 ha de terres dégradées dans le sahel burkinabé. La sécurisation des sites récupérés se réalise à travers l'élaboration de chartes foncières locales. Il s'agit d'un processus participatif qui permet de formaliser les règles de gestion durable des ressources pastorales. Le processus implique la mise en place d'instances foncières au niveau communal et villageois en charge de la mise en application des chartes foncières. Le projet prévoit également de valoriser les sites récupérés par un projet de vente de crédit carbone sur le marché volontaire.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
6 000 000 EUR



◀ Zébu Azawak

Programme d'Appui à la Politique sectorielle d'Enseignement et de Formation techniques et professionnelles (ETFP) au Burkina Faso



2012 - 2017

BKF/018

Pour remédier aux difficultés récurrentes du secteur de l'ETFP, le Burkina Faso a élaboré une politique nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels. Elle vise à doter le pays d'une expertise qualifiée, suffisante et disponible dans tous les corps de métiers. Plusieurs ministères sont en charge de sa mise en œuvre. Le ministère de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'Emploi (MJFPE) est un acteur central.

Le secteur de l'ETFP est également du ressort des chambres consulaires, des organisations professionnelles et des promoteurs de formation qui participent à son développement (chambres des métiers, de l'artisanat, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, Fédération nationale des Artisans du Burkina Faso (FENABF), Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF)).

Ce projet qui appuie la mise en œuvre du Plan d'actions de la PN/ETFP 2011- 2015 a pour objectif global celui de la politique nationale : élever

le niveau de connaissance et de compétence de la population active et, plus particulièrement des jeunes, pour favoriser leur insertion dans les emplois d'aujourd'hui et les métiers porteurs de demain, afin de stimuler la croissance économique et réduire la pauvreté. L'objectif spécifique est d'améliorer l'offre de formation professionnelle et l'employabilité des jeunes. Les outils de pilotage du secteur se mettent progressivement en place.

Le projet a démarré en 2012 et a permis de former à ce jour plus de 5 000 jeunes dans des formations modulaires qualifiantes et qui se sont présentés au Certificat de Qualification professionnelle.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
10 000 000 EUR



◀ Formation électricien

Appui à la Mise en Oeuvre du Programme national de Gestion des Ressources forestières



2012 - 2017

BKF/019

Pour la Coopération luxembourgeoise, le programme est innovant à plus d'un titre. En effet, il est mis en œuvre selon une approche programme et sa modalité d'exécution est nationale. Ainsi, le programme BKF/019 (i) s'inscrit parfaitement dans la politique nationale du pays et le plan de travail du ministère de l'Environnement et du Développement durable, et (ii) s'appuie sur les procédures nationales et structures existantes pour sa mise en œuvre. D'autre part, il s'insère dans une nouvelle approche qui consiste à soutenir la politique nationale du pays dans la mise en place de sa stratégie. De plus, c'est une démarche originale car elle est faite avec un autre bailleur de fonds, en l'occurrence la Coopération suédoise.

Le programme va principalement renforcer les capacités des institutions nationales liées aux ressources naturelles à travers une assistance technique qui pourra donner un appui dans divers

domaines : gestion des ressources forestières, ressources humaines, mise en œuvre des politiques et stratégies nationales, mise en place d'un nouvel outil financier, tel que prévu dans le Code national de l'Environnement : le Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE), etc.

Le programme appuiera la promotion du développement durable, à travers notamment la gestion des ressources forestières, et créera un pont avec le projet BKF/015 (Inventaire forestier national n° 2).

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
11 000 000 EUR



◀ Reboisement

Appui au Plan stratégique de Renforcement de la Transfusion sanguine



2010 - 2016

BKF/020

La transfusion sanguine est un sous-secteur du domaine médical qui reste particulièrement sensible au niveau mondial et d'une importance cruciale pour les pays en voie de développement. Au Burkina Faso, elle est la thérapeutique substitutive qui contribue à réduire de façon importante la morbidité et la mortalité aussi bien chez les femmes que les enfants, dues aux anémies et aux hémorragies en gynécologie-obstétrique et en pédiatrie.

Des moyens insuffisants, des ressources humaines peu qualifiées, un accès réduit pour les populations dans le besoin font que le projet revêt une importance toute particulière.

La Coopération luxembourgeoise l'a bien compris puisque ce projet correspond à la 3^e phase d'un appui qui a débuté il y a une dizaine d'années.

Il s'agit aujourd'hui de soutenir le ministère de la Santé burkinabè en général et le Centre national de Transfusion sanguine (CNTS) en particu-

lier afin de leur donner l'appui nécessaire pour améliorer leurs performances. Les activités principales de ce projet sont la construction d'un nouveau centre régional de transfusion sanguine à Ouagadougou, la réhabilitation de trois autres centres en région, la construction de sept dépôts-préleveurs, la formation du personnel des centres et de toute personne ayant accès à la transfusion sanguine et enfin, au renforcement de la qualité des prestations.

Au niveau institutionnel, il s'agit d'appuyer le Ministère de la Santé à se doter d'une politique en matière de transfusion sanguine, politique non existante à ce jour.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
7 500 000 EUR



◀ Construction du CNTS de Ouagadougou

Appui au Développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au Burkina Faso



2013 - 2016

BKF/021

Entre novembre 2009 et mars 2012, la Coopération luxembourgeoise a co-financé avec l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) le projet - Assistance technique à la Commission de l'UEMOA dans le secteur des TIC. Ce projet a permis d'améliorer le niveau de connaissance de l'UEMOA du secteur et à la doter des outils opérationnels nécessaires pour la promotion du secteur des TIC dans ses pays membres. Le Burkina Faso a ainsi pu faire un état des lieux de son secteur et élaborer sa propre stratégie de promotion des TIC.

Le projet Appui au développement des TIC au Burkina Faso, s'inscrit donc dans la continuité pour la Coopération luxembourgeoise. Il participe à la mise en œuvre des cyber-stratégies sectorielles qui contribuent à la Stratégie de Croissance accélérée et de Développement durable (SCADD) pour la période 2011 - 2015. Il favorise également l'utilisation des TIC pour le développement économique et social des territoires et constitue un laboratoire d'opérationnalisation de mécanismes institutionnels de développement des TIC et de stimulation du secteur privé.



Le projet a aidé l'UEMOA et ses pays membres à réaliser des états des lieux nationaux et régionaux, une stratégie et des plans d'action nationaux et régionaux pour la promotion des TICs.

Ce projet intervient en soutien du Programme d'Appui au Renforcement des Infrastructures de Communication du Burkina (PARICOM 2013-2023) dont l'Agence nationale pour la Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC) est l'unité de gestion et l'agence d'exécution.

Le projet concourt à améliorer la disponibilité, l'efficacité et l'accessibilité de l'offre de services de communication électronique sur toute l'étendue du territoire national.

Trois résultats principaux sont visés :

- l'opérationnalisation et la pérennisation de l'Agence nationale pour la Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC) ;
- l'extension du Réseau informatique national de l'Administration (RESINA) et le renforcement de ses communications par le haut débit par satellites ;
- le déploiement d'actions sectorielles, dans les domaines de la santé, la formation professionnelle, l'éducation, l'économie et les finances, et l'état-civil, pour relancer l'implémentation de la cyber-stratégie nationale.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
15 000 000 EUR

◀ Antenne satellite de Ouagadougou

Éducation CAST - Appui au Programme de Développement du Secteur de l'Éducation de Base (PDSEB)



2013 - 2015

BKF/022

Le Burkina Faso s'est engagé depuis plus de 10 ans dans un effort pour faire accéder la majorité de la population à l'éducation de base, formelle et non formelle à travers deux plans nationaux successifs dont le Programme de Développement stratégique de l'Éducation de Base (PDSEB) qui couvre la période 2012-2021.

Au cours de la VIe Commission de Partenariat il a été décidé de prolonger jusque fin 2015 le Programme indicatif de Coopération (PIC II) et d'allouer une enveloppe de 15 millions EUR au Programme d'Appui au PDSEB.

Le programme comprend deux composantes :

- une contribution au Fonds de Soutien au Développement de l'Éducation de Base, par le biais de versements au Compte d'Affectation spéciale du Trésor (CAST) ouvert auprès de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest. La France via l'Agence française de Développe-

ment (AFD), le Canada, le Danemark, le Luxembourg, la Suisse et le Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF) ainsi qu'un financement du Partenariat mondial pour l'Éducation (PME) contribueront au CAST ;

- un appui au Plan stratégique de Renforcement des Capacités (PSRC) du Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (MENA).

Cet appui comprendra la mise à disposition d'un facilitateur lequel sera rattaché au Secrétariat général du MENA qui assure la coordination de la mise en œuvre du PSRC. En plus du facilitateur, le programme prévoit un appui spécifique dans les domaines de l'Alphabétisation et de l'Éducation non formelle d'une part, de la Gouvernance et de la Décentralisation d'autre part.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :
15 000 000 EUR



◀ Éducation de base destinée aux femmes

Partenariat UE-LU-OMS pour une couverture sanitaire universelle



2013 - 2015

En dehors des projets multi-bi dans la cadre du PIC, la Coopération luxembourgeoise soutient un programme régional à travers l'OMS qui couvre ses cinq pays partenaires africains, c'est-à-dire le Burkina Faso, le Cabo Verde, le Mali, le Niger et le Sénégal. Il vise à renforcer la capacité des pays à développer et mettre en œuvre des politiques, stratégies et plans de santé solides et complets promouvant la couverture sanitaire universelle. Le programme est adapté aux besoins des différents pays et une coordination renforcée avec un programme complémentaire financé par l'UE aide à partager les leçons apprises et les échanges Sud-Sud. Ainsi, le programme est devenu le Partenariat UE-LU-OMS pour une couverture sanitaire universelle. Les partenaires principaux pour la mise en œuvre sur le terrain sont les ministères

de la Santé, mais aussi d'autres partenaires nationaux et internationaux.

La coordination de la partie luxembourgeoise de ce programme est assurée par un expert technique siégeant dans le bureau sous-régional de l'OMS à Ouagadougou. Le Burkina Faso est en train de mettre en œuvre son Plan national de développement sanitaire 2011-2020 et de développer sa Stratégie nationale de financement de la santé. Le programme se concentre alors sur l'élaboration et l'amélioration des plans et budgets régionaux et provinciaux, ainsi que le renforcement de la coordination du suivi et de l'évaluation, cet élément étant inclus dans tous les pays.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise pour le programme régional couvrant les cinq pays: 5 000 000 EUR

Burkina Faso - Programme national Plates-formes multifonctionnelles pour la Lutte contre la Pauvreté (PN-PFTM/LCP)



2010 - 2015

Le Programme national des Plates-formes multifonctionnelles (PTFM) a pour objectifs de consolider et d'élargir l'accès à des services énergétiques de base décentralisés et abordables, fournis par la PTFM, comme moyen d'accroissement des revenus et d'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, en faveur des populations rurales, notamment les couches féminines. Les objectifs sont le développement de l'entrepreneuriat rural lié aux services énergétiques de la PTFM; l'amélioration des conditions d'offre de services essentiels de base; le dévelop-

pement d'alternatives technologiques durables et d'amélioration des performances techniques de la PTFM et le développement institutionnel par les capacités.

Le projet est mis en œuvre par le PNUD, qui dispose, en tant qu'initiateur des Plates-formes multifonctionnelles en Afrique de l'Ouest, d'une expérience et d'une expertise confirmées dans ce domaine.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise : 3 000 000 EUR

Projets de Coopération des ONG

Parmi les ONG sous accord-cadre, Handicap International Luxembourg, Frères des Hommes, Fondation luxembourgeoise Raoul Follereau, Fondation Chreschte mam Sahel, SOS Faim en consortium avec l'Action Solidarité Tiers Monde et Christian Solidarity International mettent actuellement en œuvre 23 projets qui se situent dans les domaines du développement rural, du renforcement de la société civile, des services médicaux, du développement intégré, de la

conservation des eaux et de la réhabilitation des sols, l'éducation de base, des services sociaux, de la production agricole, de l'approvisionnement en eau potable, de l'éducation et de la formation plurisectorielle, de la santé ainsi que des intermédiaires financiers du secteur informel ou semi informel.

Le taux de cofinancement est de 80% et l'appui de la Coopération luxembourgeoise à ces projets s'élève à 6 677 208,73 EUR.

Parmi les ONG actuellement sous cofinancement ECPAT Luxembourg a.s.b.l., la Fondation Dr. Elvire Engel, Le Soleil dans la Main a.s.b.l., l'Association Europe Tiers-Monde a.s.b.l., Letzebuerger Jongbaueren a Jongwenzer Service Coopération, Solidaresch Aktioun Echternach a.s.b.l. et l'Aide Internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise mettent en œuvre 15 projets qui se situent dans les domaines du droit à la personne,

du développement agricole, de l'éducation et formation environnementale, de la santé, de l'éducation, de l'enseignement primaire, de l'approvisionnement en eau potable, de la protection environnementale, des services sociaux ainsi que de l'équipement scolaire et de formation.

Avec un taux de cofinancement de 75%, l'appui de la Coopération luxembourgeoise à ces projets s'élève à 5 077 070,61 EUR.

Aide humanitaire

En 2012, en réponse au double défi d'une nouvelle crise alimentaire et nutritionnelle et de l'arrivée massive de milliers de déplacés maliens sur le territoire burkinabé, le Luxembourg a déboursé 992 801 EUR pour fournir à la fois une assistance alimentaire et subvenir aux besoins de base des réfugiés maliens au Burkina Faso.

En 2013, le Luxembourg a fait quatre contributions d'un montant total de 367 259 EUR à différentes ONG. 209 750 EUR ont été attribués à la Croix-Rouge luxembourgeoise pour un projet visant l'amélioration des conditions de vie des réfugiés maliens du camp de Sag Nioniogo. L'ONG Handicap international Luxembourg a reçu 90 100 EUR pour un projet de stimulation

affective et physique pour une meilleure récupération nutritionnelle en faveur de la population de la ville de Dori. Suite aux inondations de 2013, les deux ONG Frères des Hommes et Chrétiens pour le Sahel se sont vues accorder 15 006 respectivement 50 346 EUR pour des projets en faveur des ménages sinistrés de Matiakoali.

En 2014, le ministère a déboursé un montant de 85 000 EUR en faveur du bureau de la prévention des crises et du relèvement du PNUD afin de développer et établir des politiques, cadres institutionnels et mécanismes capables de gérer des processus de réhabilitation après une catastrophe au Burkina Faso.

Contacts

Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Ouagadougou, Burkina Faso

Martine Schommer

Ambassadeur non résident

6, rue de la Congrégation
L-1352 Luxembourg
LUXEMBOURG

Email: martine.schommer@mae.etat.lu

Tel: (352) 247 82351

Fax: (352) 46 38 42

Georges Ternes

Secrétaire de Légation

Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg

937 Avenue Kwamé N'krumah
11 B.P. 1609 CMS
Ouagadougou 11
BURKINA FASO

Email: ouagadougou.amb@mae.etat.lu

Tel: (226) 503 013 37/38

Fax: (226) 50 30 15 09

Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire, ministère des Affaires étrangères et européennes

Alex Diederich

Chargé de programme

Burkina Faso, Niger, Coopération régionale

Email: alex.diederich@mae.etat.lu

Tel: (352) 2478 2453

Fax: (352) 46 38 42

<http://cooperation.mae.lu/fr>

LuxDev Ouagadougou

Max Glesener

Représentant régional pour le Burkina Faso, Niger

Bureau régional de Ouagadougou

B.P. n°513
Ouagadougou 11
BURKINA FASO

Email: rof.oua@luxdev.lu

Tel: (226) 50 30 15 04/06

Fax: (226) 50 30 15 09

LuxDev Siège

Thierry Girard

Conseiller géographique Burkina Faso, Niger

LuxDev

10, rue de la Grève
B.P. 2273
L-1022 Luxembourg
LUXEMBOURG

Email: thierry.girard@luxdev.lu

Tel: (352) 29 58 58 257

Fax: (352) 29 58 58 200





Coopération luxembourgeoise